

CE du 26 février 2010 : La direction locale tente de fermer 3 semaines en été et fixe un jour RTT le 24 décembre 2010 ! GPEC locale, DPS en surcharge mais pas d'embauche ! Activités CE : expertise des comptes 2009 et budget 2010 !

Faisant suite à la synthèse de la GPEC en CCE, la réunion du CE de Roanne a permis de décliner localement les incidences sur l'emploi de la stratégie de l'entreprise. Pas de surprise, la direction reste extrêmement prudente sur les possibilités d'embauches et préfère l'appel à la sous-traitance pour absorber la surcharge de DPS, tandis que DIS a construit son budget 2010 avec une moyenne de 20 heures supplémentaires par mois et par personne. Le directeur de Roanne est revenu en fin de réunion sur son objectif de fermeture d'été pendant 3 semaines au lieu de 2, comme le prévoit la NAO. Nous attendons des prises d'initiative de la direction locale sur des sujets comme l'emploi où l'organisation du travail pour améliorer les conditions de travail, pas pour les dégrader !

Expertise des comptes du CE de Roanne :

Depuis de nombreuses années, le comité d'établissement soumet ses comptes à une expertise réalisée par un cabinet indépendant (KPMG). Après avoir déclaré que l'expertise s'était déroulée dans de bonnes conditions et que les comptes étaient tenus dans les normes du commerce, l'expert a fait une présentation aux membres du CE. Aucune anomalie n'a été constatée et la trésorerie est jugée saine. A noter que la vente de marchandise a augmenté en une année de 12%, que le budget 2009 a été consommé à 105% pour cause de versement exceptionnel de chèques vacances. Ceux-ci étaient, en partie, le résultat du reliquat de l'exercice 2008.

Les élus ont été ensuite consultés sur ces comptes : 5 voix «pour» (CFDT et CGC) et 3 abstentions (CGT). Les élus CGT trouvent nécessaire de réduire le temps des personnes en charge du CE, évoquant le recours à davantage de bénévolat (???)

Sur le budget alloué au fonctionnement du CE, l'expert a souligné là encore la bonne gestion de l'équipe en place, mais a rappelé le coût du chapiteau

(expo de fin novembre) qui grève anormalement le budget.

Pour la consultation du fonctionnement, tous les élus ont voté «pour».

Budget CE 2010 :

Le secrétaire et le trésorier du CE ont présenté conjointement ce point pour lequel quelques modifications ont été apportées par rapport à 2009. Toujours dans un souci d'améliorer les prestations aux salariés et à leur famille, **il a été décidé d'élargir les aides aux spectacles, aux vacances familles, aux licences, aux activités enfants et la location vidéo.**

Pour les spectacles, les salariés pourront maintenant choisir leur spectacle, dans la ville de leur choix, et le CE procédera à un remboursement partiel des billets (voir détail dans le «spécial budget» édité par le CE). Ceci n'empêchera pas la proposition de quelques spectacles directement par le CE, c'est donc un choix plus large qui est offert ! Concernant les vacances familles, l'aide CE passe à 50% (au lieu de 37%) et sur 64 destinations différentes. De quoi satisfaire l'ensemble des salariés qui souhaitent passer des vacances à coût

maîtrisé, mais tout de même dans des lieux attractifs.

Les aides aux licences adultes passent de 16 à 25 euros.

A propos des activités enfants, les sorties du mercredi rencontrent moins de succès depuis quelques années, hormis les sorties à la journée dans les parcs (Walibi, Le Pal, etc.). Sans négliger la recherche de sorties du mercredi plus attractives, le CE a pris la décision d'augmenter les aides aux licences des enfants en passant de 10 à 25 euros, et le bon Noël de 25 à 40 euros.

Les locations vidéo s'orientent désormais sur deux distributeurs dont Vidéo Futur qui dispose de plusieurs implantations en France.

GPEC locale

La direction a surtout donné quelques indications sur les conséquences de la réorganisation de Système sur Roanne.

DPS : Le point majeur est l'intégration de la fonction assistance client au sein de DPS dans une ligne produit spécifique. Ceci a pour effet de gonfler significativement la charge de DPS car l'assistance client a une surcharge de 25 000 heures pour 2010. Plutôt que d'embaucher, la direction a choisi de

sous-traiter, justifiant cette stratégie par un marché fluctuant qui exige de la souplesse. La maîtrise d'oeuvre et l'expertise technique restent, selon elle, dans les mains de Nexter. Par contre, en interne DPS, la baisse de charge de différentes lignes sera compensée par des ouvertures de postes sur l'activité assistance client. Ce qui n'est pas précisé, ce sont les conditions qui sont apparues insuffisantes à plusieurs salariés qui se sont déjà intéressés au sujet.

DIS : La présentation de M. Méallier a surtout tourné autour de l'ancien périmètre de DED. Cependant, et suite à l'interrogation des élus CFDT, il a précisé que certains aménagements étaient en cours sur l'organisation de DIS notamment avec la création d'un département supplémentaire (2IC), comportant une équipe issue de DMI et DPI, qui serait donc directement rattaché au directeur de DIS (et non sous DIN comme prévu). Concernant les conséquences sur les effectifs et les métiers de l'ex-périmètre de DED Roanne, M. Méallier a indiqué qu'il n'y aurait pas de recrutement compte tenu de la charge qui fait appel à seulement (ce sont les propos de la direction) 6% de sous-traitance. Les effectifs se stabiliseraient donc à 94-95 personnes avec une productivité de 1500 heures par an et un TUO à 75 euros. Côté métiers, l'accent est mis sur le «design» et les coûts de possession, les projets de système de système (sans doute plus à Satory), l'expertise mécano-soudure (niveau 2), et la compétence en ingénierie du soutien. Les travaux de préparation d'EuroSatory apportent actuellement une charge importante sur l'ex DED avec divers matériels qui seront présentés lors de cet événement où Nexter compte de nouveau faire parler de lui.

Production DPS

Pour le mois de janvier, plusieurs programmes rencontrent des difficultés : **Caesar** : rétrofit des 5 premiers matériels, retard de livraison des porteurs RTD (problème approvisionnement de

suspensions). M. Saint-Martin reconnaît que «les délais RTD ne sont pas compatibles avec nos engagements». Il y a donc un risque de rupture du montage des derniers Caesar.

Caesar ME 76 : une avarie lors du transport des kits par bateau, nécessite le retour et la reprise d'éléments chez les fournisseurs.

105 LG : 2 matériels ont pu être acceptés au lieu de 4, soit un léger décalage qui fait l'objet d'un plan de rattrapage.

Aravis : ce programme est recalé avec 5 matériels inscrits en février et 6 en mars. La direction locale explique cette situation par des modifications demandées par le client. Sur le terrain, on peut constater que certains secteurs subissent un fort turn-over avec appel à des intérimaires ou stagiaires. Sur un programme aussi important et qui s'inscrit dans un délai réduit avec une méthode de travail différente de nos précédents produits, les élus CFDT ont surtout insisté sur la motivation des salariés qui contribue à gommer les problèmes rencontrés.

Pour les autres programmes, certaines précisions ont été apportées :

Chenilles : les chenilles tropicalisées sont en cours d'essai à grande vitesse. Il reste à les tester en tout-terrain avant de lancer la production. Celle-ci viendra s'ajouter à la charge actuellement prévue. La direction ne précise pas comment elle compte absorber celle-ci.

BV10RC : ce programme est maintenant réduit au marché réparation 2/mois. Visite profonde Leclerc : les premiers chars devraient revenir à Roanne le 10 mars. 4 matériels seront à réaliser en 2010 dont 2 pour juillet/août.

VBCI Caisse : la direction a lancé une expertise sur l'UGV qui surconsomme des électro-broches. Les carapaces qui font l'objet d'un rapatriement (partiel) de la sous-traitance, sont au découpage des tôles.

VBCI Montage : le 193ème véhicule est engagé en chaîne de montage.

EBG : les 2 premiers véhicules sont à Roanne. La direction a obtenu l'accord d'investissement de la ligne EBG, les

travaux démarreront en septembre. Malgré le décalage de 5 mois de la rénovation de l'EBG, annoncé dernièrement par la direction, il semble que les choses s'accélèrent...

Effectifs :

Les effectifs inscrits sont au nombre de 863 dont 60 personnes en CPFA et CASA. Les intérimaires étaient 47 fin janvier et devraient être 40 fin mars et 25 fin juin, selon M. Marcon.

Le centre de Roanne a accueilli 2 salariés de Tulle et 1 de La Chapelle (mutations), alors que 2 salariés sont partis sur Satory.

Fermetures du centre :

La réunion centrale de NAO a fixé les périodes de fermetures des centres, en été du 30 juillet au soir jusqu'au lundi 16 août matin, et en hiver du 24 décembre au soir jusqu'au lundi 3 matin.

Il restait à fixer en local, le dernier jour RTT employeur et deux possibilités avaient été laissées à la décision locale (le 24/12 ou le 30/07). Après une courte discussion, **la direction a fait le choix du 24 décembre 2010** pour permettre aux salariés de préparer les fêtes de Noël. La CFDT a fait remarquer, sans résultat, que cette période est généralement employée à réaliser les derniers matériels pour répondre aux exigences des contrats, nécessitant souvent des travaux pendant la période de fermeture d'hiver.

M. Marcon a ensuite voulu revenir sur la période de fermeture du centre déclarant vouloir imposer 3 semaines de fermeture obligatoire (3 premières d'août), menaçant d'imposer un quota minimum sur la troisième semaine d'août, en cas de refus. Toutes les organisations syndicales se sont opposées à cette idée. Pour la CFDT, la négociation locale se cantonne uniquement au placement d'un jour RTT employeur. Pour le reste la négociation a déjà eu lieu et la direction doit tenir son engagement !